

Centre Départemental d'Entraînement

17/06/2022

Commission Jeunes

Fonctionnement du Centre Départemental d'Entraînement (CDE) à partir de la saison 2022 - 2023

C.D.E

OBJECTIF

Le Centre Départemental d'Entraînement s'axe à partir de la saison 2022-2023 vers un dispositif de détection et de développement du territoire.

FONCTIONNEMENT

Le CDE se définit par des temps de stage les samedis matin de 9h30 à 12h30 tout au long de la saison quand le planning des compétitions le permet.

Les CDE sont ouverts à tous les Poussins et Benjamins licenciés vendéens (Minibad sur demande). Les membres de la sélection VENDELITE de ces catégories sont également invités à toutes les étapes. Les encadrants clubs et membres de l'Équipe Technique Départemental sont également invités.

Ce dispositif permet :

- De dynamiser les territoires moins développés en proposant aux joueurs à proximité de participer à des entraînements encadrés avec des joueurs du haut niveau départemental.
- Participe à la formation continue des encadrants
- De détecter les joueurs qui ont du potentiel
- Permet aux jeunes d'augmenter leur temps de pratique Bad.

LOGISTIQUE

Fréquence : 2 CDE par mois (en fonction du calendrier jeunes)

- 1 CDE sur un lieu fixe (le samedi)
- 1 CDE itinérant (le samedi ou le mercredi après midi)

Méthode d'inscription :

- Via le site internet du comité ou par mail à maxime.codep85bad@gmail.com

Calendrier des CDE 2022-2023 : (en attente du calendrier jeunes)

BUDGET

Répartition des coût :

- Part Comité : 40%
- Part Club : 30%
- Part Parents : 30%

Coût par CDE pour 1 joueur : 16,75 euros

- Comité : 6,75 euros
- Club : 5 euros
- Parents : 5 euros

Une facture sera envoyée aux clubs avec les différentes prises en charge et inscriptions. Libre au club de facturer aux parents.